



déduction de carburant pour déclaration tva 2008

Par demacarla, le 25/03/2008 à 12:21

bonjour,

mon copain travail à son compte et je m'occupe de sa comptabilité,pouvez vous me dire s'il vous plait il possede une camionetteà titre personnelle, on voudrai savoir s'il peut déduire la tva sur le gasoal pour ses déplacements professionnels sinon s'il peut se la louer à sa société afin de déduire la tva. merci d'avance pour votre réponse.